

Nantes, le 17 octobre 2019

Assemblée régionale des 17 et 18 octobre

La Région adopte un Plan régional en faveur de la filière forêt-bois pour renforcer la dynamique

L'assemblée régionale des Pays de la Loire vote en séance plénière du 17 et 18 octobre la décision modificative n°3, ainsi que les principales orientations du futur budget primitif pour 2020 qui sera soumise au vote du Conseil régional en décembre prochain. Un Plan régional 2019-2024 en faveur de la filière forêt – bois a été adopté à l'unanimité de l'assemblée régionale ce 17 octobre. La Région mobilise pour ce plan 13 M€ afin de renforcer la dynamique et valoriser ses atouts environnementaux.

La filière forêt - bois occupe une place particulière dans le paysage économique des Pays de la Loire, qui se classe parmi les 1ères régions françaises pour la transformation du matériau bois (ameublement, menuiserie industrielle, travail du bois). Cette filière emblématique représente un vivier de plus de 31 000 emplois et plus de 4 000 entreprises, PME et artisans, en Pays de la Loire, malgré une surface de boisement de seulement 11% à l'échelle régionale.

La filière forêt – bois est également un facteur fort d'équilibre des territoires et de développement durable, de la ressource forestière à la mise en œuvre du matériau bois renouvelable. Le bois est un atout précieux pour la préservation de l'environnement grâce aux multiples rôles joués par les arbres (protection des sols contre l'érosion, régulation thermique, conservation de la biodiversité...) et pour le stockage du carbone qui contribue à l'atténuation du changement climatique.

La Région des Pays de la Loire renforce aujourd'hui son soutien en adoptant un plan pluriannuel ambitieux qui s'appuie sur des leviers tels que la promotion de la filière forêt - bois, les aides à l'investissement pour les entreprises du secteur, la structuration de la filière bois énergie... Pour amplifier la dynamique de la filière au service des entreprises et des territoires, la Région s'engage par ailleurs sur des enjeux essentiels, comme par exemple : l'aide au reboisement des espaces forestiers, le lancement d'un projet autour du stockage du carbone, la création d'une antenne du Pôle de compétitivité Xylofutur en Pays de la Loire ou le renforcement des liens avec les territoires (animation, communication).

La Région mobilise pour ce plan près de 13 M€ dont 6 M€ de crédits nouveaux.

Les 5 axes du Plan régional pour la filière forêt-bois en Pays de la Loire

- 1 - Assurer la gestion durable, la mobilisation de la ressource et le renouvellement de la forêt,
- 2 - Développer la filière bois et ses débouchés,
- 3 - Renforcer la compétitivité, accompagner la mutation industrielle des entreprises de la filière,
- 4 - Consolider la filière forêt-bois : territoires, formation - emploi et communication,
- 5 - Valoriser les services environnementaux et sociétaux de la forêt et du bois.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97